

## **Engagement de la Ville de Meudon**

Publié le 21/03/2025

La mise en application de l'article 47 de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances stipule que tous les services publics de communication en ligne doivent être accessibles à tous.

La Ville de Meudon s'engage à rendre ses sites Internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Le présent site meudon.fr est une nouvelle refonte du site institutionnel publié en 2022. Selon la même démarche que celle adoptée pour son prédécesseur, l'accessibilité numérique s'est imposée d'elle-même, constituant un impératif à atteindre.

Pour ce faire, la Ville de Meudon s'est appuyée sur l'expertise de la société SILAOS pour l'accompagner à toutes les phases du projet et réaliser des audits de conformité en vue d'obtenir une conformité totale au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, RGAA version 4.1.

Un premier audit de conformité a été réalisé en juin 2024 révélant une accessibilité partielle : le site était conforme à 68% au RGAA version 4.1. Il s'ensuit une série de corrections qu'un nouvel audit de conformité est venu attester le 10 février 2025, avec une conformité à hauteur de 98%.

Les ultimes corrections ont fait l'objet de vérifications internes, assurées conjointement par la direction de la communication et de la participation citoyenne en lien avec son prestataire STRATIS. Le contre-audit réalisé le 20 mars 2025 atteste une conformité à hauteur de 100%.

La présente déclaration a été réalisée le 20 mars 2025 à l'issue des différents temps de contrôle, sur la base des contenus disponibles à cette date.

Cette page n'est pas une page d'aide mais vise à définir le niveau d'accessibilité général constaté sur le site conformément à la réglementation.

### **Contenus non accessibles**

#### **Non-conformités**

Certains documents téléchargeables ne sont pas accessibles au regard du critère 13.3, faisant l'objet d'une dérogation pour charge disproportionnée détaillée ci-après.

#### **Dérogations pour charge disproportionnée**

Compte tenu du nombre de fichiers PDF sur le site, il est estimé que le fait de rendre tous les contenus accessibles constituerait une charge disproportionnée (relatif au critère 13.3)

Cependant, la Ville de Meudon s'engage à produire à la demande des alternatives aux contenus non accessibles (formulaire de contact). Dès-à-présent, les efforts devront porter sur l'amélioration de la conformité RGAA des nouveaux contenus publiés.

De plus, la mise en place d'un plan de mise en conformité de ses documents numérique par la Ville de Meudon est vivement conseillée.

#### **Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité**

Le panneau de gestion des cookies Tarteaucitron ;

Le lecteur Youtube ;

Le système de cartographie Open Street map ;

Les cartes issues d'Opendatasoft ;

Le widget Publdata de collecte des déchets et Propreté ;

Le module de connexion « ECOREC » pour la prise de rendez-vous à la déchèterie ;

Le lecteur en ligne Calaméo.

#### **Établissement de cette déclaration d'accessibilité**

Cette déclaration a été établie le **10 février 2025**. Elle a été mise à jour le **20 mars 2025**.

#### **Technologies utilisées pour la réalisation de l'audit**

HTML 5

CSS

Javascript

CMS WordPress

#### **Environnement de test**

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

Sur desktop MacOS avec Firefox et VoiceOver

Sur desktop MacOS avec Google Chrome et VoiceOver

Sur desktop Windows avec Microsoft Edge et NVDA

Sur mobile iOS avec Safari et VoiceOver

#### **Outils pour évaluer l'accessibilité**

Web Developer Toolbar  
Colour Contrast Analyser  
HeadingsMap  
WCAG Contrast checker  
Inspecteur de composants  
Assistant RGAA  
Valdateur HTML du W3C  
VoiceOver PAC (PDF Accessibility Checker)  
Stylus

Bookmarklet – Tableaux  
Documentation RGAA 4  
Extension Axe Devtools  
a11y tools  
Bookmarklet – Text spacing  
Bookmarklet – Force Show Keyboard Focus  
Bookmarklet – HTML Validation  
Bookmarklet – Propriétés ARIA  
Bookmarklet – Raccourcis claviers

#### **Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité**

Offres d'emploi <https://www.meudon.fr/offres-emploi/>

Actualités <https://www.meudon.fr/actualites/>

Gérer ses déchets <https://www.meudon.fr/mon-quotidien/environnement/dechets/gerer-ses-dechets/>

Vos élus <https://www.meudon.fr/ma-ville/vie-municipale/conseil-municipal/elus/>

Périscolaire <https://www.meudon.fr/mon-quotidien/enfance-et-jeunesse/education/periscolaire/>

Moteur de recherche <https://www.meudon.fr/?s=%C3%A9cole>

Règles et démarches d'urbanisme <https://www.meudon.fr/mon-quotidien/urbanisme/regles-et-demarches-durbanisme/>

Marchés <https://www.meudon.fr/mon-quotidien/marches/halles-de-marche/>

Réserver le studio de l'espace Doisneau <https://www.meudon.fr/mes-loisirs/culture/studios-musique/reserver-le-studio-de-lespace-doisneau/>

Mentions légales <https://www.meudon.fr/mentions-legales/>

Accessibilité <https://www.meudon.fr/declaration-daccessibilite/>

Plan du site <https://www.meudon.fr/plan-du-site/>

Contactez la maire <https://www.meudon.fr/ma-ville/contacter-la-mairie/>

Meudon 2040 <https://www.meudon.fr/ma-ville/action-municipale/meudon-2040/>

Accueil <https://www.meudon.fr/>

#### **Retour d'information et contact**

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez [contacter le référent accessibilité numérique de la Ville de Meudon](#) pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

#### **Voies de recours**

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant : vous avez signalé au responsable du site Internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante :

[Écrire un message au Défenseur des droits](#)

[Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)

Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à l'adresse suivante :

#### **Défenseur des droits**

**Libre réponse 71120**

**75342 Paris CEDEX 07**

**Information de contact**



**Hôtel de Ville**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi et samedi*

*8h30-12h*

*Fermé l'après-midi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon*

*Tél. : 01 41 14 80 00*

**Mairie annexe**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi*

*9h-12h et 13h30-17h*

*Jeudi : 9h-12h*

*Fermée l'après-midi*

*et le samedi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt*

*Tél. : 01 41 28 19 40*